

Période de questions  
 Conseil d'arrondissement du 9 octobre 2018

Conseil d'arrondissement

No (enregistrement)	Requérant	GDC	Sujet abordé	Réponse faite au conseil	Suivi
1	<b>Madame Caroline Servière</b>		<p><b>1 - Quai de l'Horloge :</b>            S'inquiète du projet de stationnement étagé et de la construction d'un grand hôtel et des commerces qui viendraient obstruer les vues sur le fleuve.</p> <p><b>2 - Les calèches :</b>            Demande si ce sera la fin de l'industrie des calèches en 2020.</p>	<p><b>Mairesse :</b> Effectivement, nous avons pris connaissance de la première ébauche du projet et nous avons émis des réserves au niveau des hauteurs et du stationnement. Nous allons recevoir bientôt une nouvelle mouture du projet.</p> <p><b>Mairesse :</b> Nous laissons une période de un an pour que les caléchières puissent se réorienter et déplacer les chevaux, mais effectivement notre choix est de mettre un terme à cette industrie.</p>	<b>RÉPONDU EN SÉANCE</b>
2	<b>Monsieur Guy L'Italien</b>		<p><b>Demande d'un feu de signalisation au coin de la rue Dorion et du boulevard De Maisonneuve :</b>            Mentionne que les voitures roulent rapidement et laissent peu ou pas du tout les piétons traverser.</p>	<p><b>Sophie Mauzerolle :</b> Nous sommes au courant des problèmes occasionnés, surtout aux heures de pointe et tous les services sont mis à contribution afin de trouver une solution (traverse piétonne ou feu de circulation).</p>	<b>RÉPONDU EN SÉANCE</b>
3	<b>Madame Diane Prévost</b>		<p><b>Stationnement – Travaux et Festival de la Fierté :</b>            Déploie que l'interdiction de stationnement soit de 7 h à</p>	<p><b>Mairesse :</b> Invite à communiquer avec l'arrondissement lorsqu'il y a des panneaux sur</p>	<b>RÉPONDU EN SÉANCE</b>

Période de questions  
 Conseil d'arrondissement du 9 octobre 2018

Conseil d'arrondissement

No (enregistrement)	Requérant	GDC	Sujet abordé	Réponse faite au conseil	Suivi
			19 h. Elle suggère plutôt de 8 h à 17 h 30. Déploie aussi que les panneaux soient installés lorsqu'il n'y a pas de travaux. Le Festival de la Fierté engendre 3 semaines d'interdiction de stationnement.	un chantier et qu'aucuns travaux ne s'y font.  <b>Sophie Mauzerolle</b> : En ce qui à trait au Festival, nous tentons de le relocaliser, mais pour l'année prochaine il aura lieu au même endroit. Nous sommes à trouver des mesures de mitigation, et ce, avec une grande collaboration du Festival.	
4	<b>Monsieur Robert Hajaly</b>		<b>Parc sur boulevard de Maisonneuve O entre St-Mathieu et St-Marc :</b> Propose que soit envisagée une surveillance 24 h/7 afin de rendre cet éventuelle localisation de parc sécuritaire. Mentionne le besoin urgent d'un parc dans ce quartier.	<b>Alain Dufort</b> : Toutes les possibilités ont été évoquées et mettre en poste un policier 24 h/7 a été rejeté d'emblée, car cela s'avérerait trop coûteux.  <b>Mairesse</b> : Nous souhaitons créer des espaces verts, mais il y plusieurs facteurs dont nous devons tenir compte (décontamination, les coûts et quels types d'activité).  <b>Cathy Wong</b> : Les parcs Henri-Dunant et Hector-Toe-Blake de ce secteur offrent des possibilités que nous étudions.	<b>RÉPONDU EN SÉANCE</b>

Période de questions  
 Conseil d'arrondissement du 9 octobre 2018

Conseil d'arrondissement

No (enregistrement)	Requérant	GDC	Sujet abordé	Réponse faite au conseil	Suivi
5	Monsieur Michel Bédard		<b>Muselière obligatoire pour les pitbulls sur la voie publique :</b> Déclare avoir été victime d'un pitbull qui se dirigeait sur lui et dont le propriétaire avait du mal à le maîtriser.	<b>Mairesse :</b> Explique de quelle façon le règlement a été bonifié. Plutôt que d'attendre qu'il y ait morsure, nous invitons la population à communiquer avec le 311 dès qu'une inquiétude se pose. Des inspecteurs iront évaluer l'animal et de plus, tous les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps. De plus, l'inspecteur peut exiger le port d'une muselière suite à l'évaluation de l'animal. Tous les signalements ont évité des morsures.	<b>RÉPONDU EN SÉANCE</b>